

AVIS PUBLIC

Grille de tarification 2020
Centre de récupération et de gestion des déchets de La Nouvelle-Beauce (CRGD)
situé au 10, route Boulet à Frampton

La Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce a adopté le 27 novembre 2019, par résolution, les tarifs concernant l'utilisation du CRGD qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020. Ces tarifs sont:

- Déchets solides	109,50 \$/T.M.
- Matériaux secs	109,50 \$/T.M.
- Animaux morts autorisés	2 000 \$/T.M.

Ces prix incluent les redevances imposées par le Gouvernement du Québec édicté par le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles.

Des frais de 30 \$ plus taxes seront facturés pour l'utilisation de l'équipement de déglacage et nettoyage de boîtes de type roll-off et des frais de 15 \$ plus taxes pour la pesée de camions.

Les matières acceptées au lieu d'enfouissement technique sont:

Tous les déchets solides répondant à la définition du règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). Ces déchets doivent provenir uniquement des MRC de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche avec preuve de provenance.

Date et heure d'ouverture du CRGD:

du lundi au vendredi selon les heures suivantes: de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, veuillez noter que le CRGD sera fermé les jours fériés suivants:

- Mercredi le 1^{er} janvier 2020 (Jour de l'An)
- Jeudi le 2 janvier 2020 (Lendemain du Jour de l'An)
- Vendredi le 10 avril 2020 (Vendredi saint)
- Lundi le 18 mai 2020 (Journée nationale des patriotes)
- Mercredi 24 juin 2020 (St-Jean-Baptiste)
- Lundi le 7 septembre 2020 (Fête du Travail)
- Lundi le 12 octobre 2020 (Action de Grâce)
- Vendredi le 25 décembre 2020 (Noël)

Donné à Sainte-Marie, ce 27 novembre 2019.



Mario Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier